



Conseil de l'AAC – Points saillants de la réunion du Conseil de juillet 2020 (non officiel)

Points saillants de la réunion du Conseil du mercredi, 15 juillet 2020. Le texte complet de toutes les motions est publié dans On Course.

1. Le Conseil a approuvé l'adhésion de **31 nouveaux membres** venant de toutes les régions.
2. Le Conseil a approuvé un nouveau membre qui siégera au comité de développement.
3. Le Conseil a approuvé plusieurs modifications concernant les procédures et les règlements sur la tenue des concours pendant la pandémie de COVID 19. Voici le résumé de ces modifications :
 - Les clubs doivent envoyer tous les résultats de leurs concours au registraire par courriel seulement à cette adresse : registrar@aac.ca. Les copies papier ne seront pas acceptées. La mesure entre en vigueur immédiatement.
 - Les clubs hôtes peuvent demander l'approbation du Conseil pour que certains ou tous les parcours de leur concours soient conçus par un juge ne résidant pas dans la province en question. Ils seront jugés par un juge local ayant le même niveau. La rémunération sera déterminée entre les parties concernées et le club hôte. Cette mesure est limitée à la tenue de nouveaux concours ou de concours approuvés dont les juges n'ont pas été confirmés. Tous les parcours de qualification le seront sous le juge qui a conçu les parcours. Cette mesure est limitée à un concours par club pour le reste de 2020.Toutes les modifications sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020 à moins d'avis contraire. Vous trouverez le texte intégral de l'énoncé de position de l'AAC ici : <https://aac.ca/fr/node/956>.
4. La soumission pour le championnat régional 2021 de la région Ontario Est a été retirée. Le comité directeur du championnat national souhaite recevoir des soumissions pour la tenue de cette compétition.
5. Le Conseil a décidé que l'assemblée générale annuelle 2020 se tiendra par l'entremise de Zoom ou d'une autre plateforme en ligne similaire. Le Conseil étudie les dates possibles en septembre.